



## Assemblée de quartier Beaugard

### Compte-rendu

#### COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE DE QUARTIER BEAUREGARD

Du jeudi 30 NOVEMBRE 2017

Accueil par Sylvain Le Moal, élu de quartiers Villejean-Beaugard et Saint-Martin

#### **1) Présentation des questions d'aménagement par Philippe Clément et Hélène Siri** (cf power point)

*Remarques des habitants et précisions de l'élú de quartier et de Philippe Clément*

Sur les équipements sportifs transitoires, il est précisé que les jeunes et enfants pourront être associés à la conception du terrain bi-cross. Le terrain de tennis voté dans l'édition 2 du budget participatif sera réalisé en 2018 le long de la rue Fernand Robert en intra rocade vers le Breil. Il sera affecté au tennis mais l'aménagement permettrait ultérieurement un autre usage si cette discipline était moins attractive.

Au nord-ouest de ce terrain de tennis, un espace est réservé pour aménager éventuellement une aire de stockage des déchets verts de la direction des jardins et de la biodiversité de la Ville. Ni la programmation, ni le projet ne sont à ce stade arrêtés. Il ne s'agit pas d'une construction.

*Un habitant rappelle les délais trop longs entre la marche exploratoire des habitants sur le positionnement des équipements sportifs et leur réalisation. Ce sont des promesses non concrétisées qui peuvent démobiliser.*

L'élú explique que la ville a fait le choix de la démocratie participative notamment à travers le budget participatif. Elle a aussi établi les conseils de quartier et groupes de travail pour entendre les habitants. Cette étape de consultation dans le déroulé des projets prend du temps. Il cite l'aire de loisirs Baderot. La Ville pourrait réaliser plus vite des équipements en décidant seule. Le temps de la ville n'est pas le temps des habitants, et la recherche du consensus Ville/habitants exige aussi un certain temps. Être citoyen c'est enfin travailler pour les enfants de demain. Philippe Clément ajoute que Territoires fait des efforts pour réduire les délais même si des améliorations sont possibles. En complément des temps de concertation

avec les habitants, il explique la nécessité de penser un équipement en projet, avec les futurs gestionnaires municipaux (la direction des sports ou des jardins) pour assurer leur pérennité.

Sur la tranche 2, Territoires a néanmoins procédé différemment en présentant un projet d'aire de jeux bien avancé. Seul le choix des jeux a fait l'objet d'une consultation des habitants, réduisant ainsi le délai de réalisation.

*Un habitant demande si un city stade peut être envisagé au nord du quartier.*

Il est répondu qu'un tel projet n'est pas pour l'instant envisagé. La question de la localisation est importante. Il se doit d'être dans un secteur urbanisé conformément à l'attente des utilisateurs mais pas trop près des immeubles. Il n'est donc pas souhaitable de l'isoler dans la future zone naturelle de Quincé. Il évoque d'autres idées intéressantes d'équipements ludiques proposés dans le budget participatif 3.

En ce qui concerne le programme du grand équipement sportif, il se compose d'une salle de proximité multisport qui pourra accueillir les associations et écoles du quartier, une salle multisport de compétition (et notamment le hand-ball) avec une tribune de 500 à 800 places. Ce qui suppose de traiter la question des parkings. La première pierre sera posée en 2020 et la livraison est prévue en 2023.

À une question, il est répondu que la salle de proximité pourra accueillir le badminton.

*L'insuffisance des parkings étant aussi rappelée près des terrains sportifs de Bois Labbé.*

L'élu rappelle sa démarche auprès d'Askoria pour ouvrir l'aire de stationnement de l'école le samedi au bénéfice des sportifs et visiteurs. Si Askoria l'autorise, la ville préviendra les associations.

*Sur la rue Geneviève d'Haucourt, des habitantes font état des problèmes récurrents de stationnement sauvage de voitures des salariés et clients des immeubles de bureaux voisins, ce qui empêche les personnes handicapées et les riverains de circuler.*

L'élu propose que les occupants de ces immeubles soient invités à élaborer un plan de déplacements inter-entreprises (co-voiturage et navette). Il rappelle néanmoins que plus la voiture peut stationner dans la ville, plus les voitures encombrant la ville. Il propose de réunir les habitants qui le souhaitent sur place pour constater et discuter du problème.

*Sont également évoquées les voitures ventouses le stationnement irrégulier de caravanes dans le secteur.*

Par ailleurs, il est précisé que les aménagements définitifs de la rue de Romilly seront réalisés d'ici fin décembre. Le double sens sera rétabli. Triolet et Aragon, Dulac, Duvivier seront traités au premier trimestre, Malraux au second trimestre et le carrefour de la Cloustière sera en travaux l'été prochain. Les traversées piétonnes de l'avenue Bois Labbé seront également sécurisées dans la même période.

Il est expliqué que les sorties des futurs habitants du programme immobilier Baderot se feront par la rue d'Haucourt laquelle débouchera sur la route de St Malo. L'ancienne rue Baderot, actuellement voie en chantier devrait rester piétonne.

*La dangerosité de la voie vélos rue Mussat est signalée au niveau du Cadran. Le premier des deux stops n'est pas respecté.*

Enfin, il est précisé que la ligne 12, dessert la ville entre la Poterie et Grand Quartier en passant demain par Villejean notamment le secteur Normandie Saumurois.

## **2) Réminiscences urbaines.**

Présentation par Adrien Lecoursonnais, poète urbain et Bibiche Zède, artiste.

Cf power point

À noter l'exposition qui restitue le travail effectué depuis l'été dernier au Cadran en décembre et les marches proposées les 9, 16, 20 décembre à 14h30 (départ Place Aulnette).